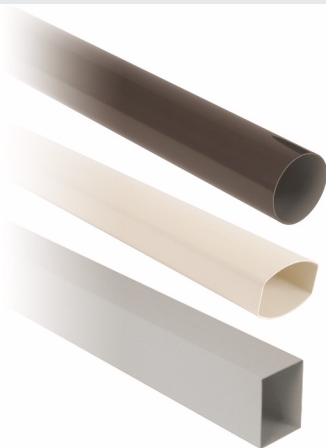


TUYAUX de DESCENTES pour E.P. en POLYCHLORURE de VINYLE



Ø 50	Ø 80	Ø 100	Ø 125	73 x 100	90 x 56	105 x 76
Gris	Gris	Gris	Gris	Gris	Blanc	Blanc
Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Sable	Sable
Sable	Sable	Sable	Sable	Sable	Marron	Marron
Marron	Marron	Marron	Marron		Ardoise	Brique
	Ardoise	Brique			Brique	Noir
	Brique	Noir			Noir	Vert
	Noir	Vert			Vert	
	Vert	Cuivré			Cuivré	

■ FONCTION

- Les tuyaux de descente en PVC Nicoll sont destinés à récupérer les eaux pluviales des gouttières et les évacuer ensuite vers le réseau E.P.

■ DESCRIPTION

- Certains des tuyaux de descente Nicoll sont extrudés suivant le principe de coextrusion, notamment les tubes Ø 80 et 100, ainsi que le tube Ovation® 90x56 de couleur "Cuivré".
- Cette technique permet d'avoir la paroi interne en PVC recyclé et de garder sur la paroi extérieure un aspect de surface parfait, grâce à l'utilisation d'un PVC vierge avec une concentration de pigments de haute qualité qui améliore la tenue aux U.V.

■ MATÉRIAUX

- Tous les tuyaux de descente Nicoll sont fabriqués à partir d'une résine de Polychlorure de vinyle suivant une formulation spécifique à Nicoll.
- **La qualité et la très bonne tenue dans le temps des tuyaux de descente Nicoll sont obtenus grâce à l'optimisation de cette formulation très riche en oxyde de titane, en stabilisants et agents anti-UV.**
- Ils sont inaltérables et donc totalement insensibles à la corrosion (air salin, fumée d'hydrocarbure, etc...).

■ CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

- Pour définir le type de tuyau de descente à utiliser, respecter les règles de dimensionnement des gouttières et tubes de descente définies par les normes NFP 30.201, NFP 36.410 et DTU 60.11 (voir catalogue Gouttières).
- L'épaisseur de l'ensemble des tubes E.P. est d'environ 1,5 mm, sauf les tubes Ø 100 NF réf. TD102 et TD102S qui est de 2 mm et les tubes Ø 125 qui ont une épaisseur moyenne de 2,7 mm.

■ CERTIFICATIONS

- **Les gouttières Nicoll sont conformes à la norme NFP 36.410 ainsi qu'à la nouvelle Norme Européenne EN-607.**

■ MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre doit être réalisée en respectant nos prescriptions et règles définies par les DTU 60.32 et 60.11.

■ QUALITÉ

- L'**AFAQ** (Association Française pour l'Assurance Qualité) a décerné à Nicoll les certifications ISO9001 et ISO14001 pour l'ensemble de ses activités de fabrications, de contrôles et de livraisons.